Rapport d'activité

Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

51e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et 11e Parlement francophone des jeunes

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Yaoundé, Cameroun
7 au 12 juillet 2026

Délégation québécoise

- Madame Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et première vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Madame Marilyne Picard (Soulanges), vice-présidente et rapporteure à la Commission politique
- Madame Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure à la Commission des affaires parlementaires
- Madame Madwa-Nika Cadet (Bourassa-Sauvé), 2e vice-présidente au Réseau des jeunes parlementaires
- Monsieur Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ et président de l'Association des Secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)
- Madame Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente de l'ANQ
- Conseiller et conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Représentants de la section du Québec au Parlement francophone des jeunes (PFJ)

Contexte

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) regroupe des parlementaires issus de 100 parlements et organisations internationales. L'APF est dotée de diverses commissions de travail permanentes et de réseaux. Le Bureau est la première instance à se réunir dans le cadre de la Session. Par la suite, l'ensemble des commissions et des réseaux se réunissent, suivis de la plénière.

Objectifs et résultats

Accéder à la présidence de l'APF pour la période 2026-2028.

- À la fin de cette Session, la présidente a accédé à la présidence de l'APF au nom de l'Assemblée nationale du Québec. Elle a présenté ses trois principales orientations, à savoir l'espace économique francophone, la découvrabilité des contenus en français et le renforcement de la Francophonie parlementaire. Elle a pris part à un point de presse afin d'échanger avec les médias et accordé une entrevue à TV5 Monde afin de diffuser son message à travers l'espace francophone.

S'investir dans la gouvernance de l'APF en prenant part à la réunion du Bureau.

- Lors de sa réunion tenue par visioconférence le 27 avril 2026, la Délégation du Bureau de l'APF a pris connaissance de divers dossiers liés à la gouvernance, aux finances et aux activités de l'organisation. Les membres ont notamment été informés de la préparation de la 51e Session de l'APF et du Parlement francophone des jeunes, ont examiné des questions relatives aux statuts, aux cotisations et aux affaires juridiques de l'organisation et ont échangé sur l'Ordre de la Pléiade. La Délégation a également approuvé plusieurs mesures, dont la création d'un Institut parlementaire francophone, le lancement de nouveaux corpus législatifs et des dispositions visant à soutenir certaines sections membres, tout en poursuivant les travaux de modernisation et de développement de l'APF.

- Lors d'une réunion extraordinaire de la Commission politique, tenue le 23 juin 2026, les membres ont été appelés à se prononcer sur les demandes d'octroi du statut d'observateur présentées par l'Union nationale des législateurs des États fédérés du Brésil (UNALE) et par le Parlement arabe. Ces candidatures ont été approuvées par la Commission, puis entérinées par le Bureau de l'APF. L'adhésion de l'UNALE constitue une avancée importante pour le développement de la Région Amérique, en élargissant sa représentation, conformément à la volonté exprimée par ses membres.

- Les faits saillants ayant marqué l'actualité politique ont été présentés et les mécanismes de vigilance démocratique s'appliquant ont été soumis. Il a été décidé de suspendre la section de la Guinée-Bissau. Il a également été proposé de lever le mécanisme de transition pour les sections du Gabon et du Tchad, celles-ci ayant tenu des scrutins respectivement en 2025 et 2026. Pour la Guinée, il a été proposé de substituer le mécanisme de transition pour le mécanisme d'observation. Pour Madagascar, le régime est tombé à la suite d'un soulèvement populaire à l'automne 2025, mais les institutions parlementaires sont maintenues, ce qui a poussé les membres à placer la section sous le mécanisme de transition. Par ailleurs, les membres ont pris note de la situation au Liban, où les élections législatives prévues en 2026 ont été reportées de deux ans en raison du

conflit opposant les États-Unis et Israël à l'Iran et qui a grandement affecté le pays. Ils ont également entendu les dernières nouvelles concernant le conflit opposant la République démocratique du Congo et le Rwanda, les négociations se poursuivant, mais le respect de l'accord de paix et du cessez-le-feu étant incertain.

- La 2e vice-présidente du Réseau des jeunes et députée de Bourassa-Sauvé a présenté le rapport d'activité de ce réseau en l'absence de la présidente du Réseau. Elle a présenté les diverses thématiques qui ont intéressé le Réseau au courant des derniers mois, notamment le thème des enjeux climatiques et environnementaux. Ensuite, la députée a expliqué que le Réseau s'est saisi de la mission de protéger la jeunesse face aux conséquences néfastes de l'usage immodéré des réseaux sociaux et des écrans. En troisième lieu, le Réseau a poursuivi ses travaux de suivi de la mobilité citoyenne dans le monde francophone. Finalement, elle a souligné la présence d'une soixantaine de jeunes prenant part au Parlement francophone des jeunes.

Présenter les rapports d'étude et les projets de résolution des thématiques étudiées par la section du Québec et souligner l'importance d'y inclure une perspective de genre.

- Dans le cadre de la réunion du Réseau des femmes, la section du Québec a pris la parole lors du tour de table sur les législations entourant la condition féminine, qui vise à faire connaître aux membres les avancées dans chacune des sections. Les parlementaires québécoises ont présenté le projet de loi surnommé « Gabie Renaud », qui vise à mieux protéger les femmes contre la violence conjugale qui a été adopté à l'Assemblée nationale au printemps 2026. La nouvelle loi va permettre à toute femme âgée de 14 ans et plus qui craint pour sa sécurité d'obtenir des renseignements concernant les antécédents en matière de violence conjugale d'un partenaire intime.

- Au sein de la Commission politique, la rapporteure a déposé la version finale de son rapport sur le thème de la réconciliation nationale et de la justice transitionnelle. Les processus de réconciliation nationale visent principalement la reconstruction de la structure étatique et des institutions, d'une part ainsi que la restauration de la nation au sens du « vouloir vivre ensemble », par la sanction et la réparation des violations individuelles, d'autre part. La justice transitionnelle constitue quant à elle l'une des réponses développées par le droit international pour faire face aux violations des droits de la personne. La justice transitionnelle désigne « l'éventail complet des divers processus et mécanismes mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions massives commises dans le passé, en vue d'établir les responsabilités, de rendre la justice et de permettre la réconciliation ». Plusieurs sections ont contribué à ce rapport en répondant à un questionnaire transmis et en témoignant de leurs apprentissages.

- Dans le cadre de la réunion de la Commission des affaires économiques, sociales et environnementales, la députée de Bourassa-Sauvé a présenté le rapport sur l'agriculture ainsi que les résultats du questionnaire portant sur ce même thème. Près de 14 sections ont répondu à cette consultation, ce qui a permis d'enrichir le rapport et de renforcer la collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

(FAO). La députée, à titre de rapporteure, a également présenté le rapport sur l'état des négociations commerciales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les échanges ont porté sur l'évolution du commerce mondial et sur l'importance de préserver un système commercial fondé sur des règles communes. Dans ce contexte, les organisations multilatérales jouent un rôle central pour les États francophones en favorisant le dialogue, la coopération et la recherche de solutions collectives face aux défis économiques mondiaux.

- La députée de Saint-François a présenté son rapport final sur la responsabilité éthique et déontologique des parlementaires face à la désinformation à la Commission des affaires parlementaires. Ce document propose une synthèse des travaux menés par la section du Québec au sein de cette instance depuis 2024. Un projet de résolution a été soumis et adopté en complément à ce rapport. Il reprend les trois engagements issus du rapport à savoir inciter les parlementaires à développer un réflexe de vérification des faits, rectifier promptement toute erreur avérée tout en reconnaissant le droit à l'erreur et encourager une vigilance accrue face aux mutations relatives à la désinformation, notamment celles liées aux technologiques numériques et à l'intelligence artificielle.

Participer aux travaux des commissions permanentes et des réseaux de l'APF afin de recueillir l'information pertinente à la section québécoise et de partager la perspective de l'Assemblée nationale sur les thématiques abordées.

- Au sein du Réseau des femmes parlementaires, les thématiques abordées par les autres sections étaient la participation citoyenne des jeunes femmes, le leadership des femmes en politique et la parité 50/50, de même que le masculinisme. Les élues du Québec ont également pris part à l'adoption de la Déclaration du Réseau pour le renforcement d'une diplomatie parlementaire féministe dans le cadre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité ». Finalement, le projet d'accord-cadre de coopération entre le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies chargée de la question de la violence sexuelle en situation de conflit et le Réseau a été examiné.

- Au sein du Réseau des jeunes parlementaires de l'APF, la rapporteure du Québec et députée de Bourassa-Sauvé a déposé un rapport et un projet de résolution sur la mobilité, l'employabilité, l'entrepreneuriat et le repreneuriat des jeunes dans l'espace francophone. Le Québec a également mis en valeur plusieurs initiatives pour favoriser l'épanouissement et la participation des jeunes, notamment le Plan d'action jeunesse 2025-2030, les mesures visant à mieux encadrer l'utilisation des écrans et des réseaux sociaux, les programmes favorisant l'intégration des jeunes au marché du travail ainsi que les nombreuses initiatives de l'Assemblée nationale du Québec destinées à promouvoir l'éducation à la citoyenneté et l'engagement démocratique auprès des jeunes, telles que le programme des pages, les stages de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et les simulations parlementaires.

- La Commission politique a étudié les thématiques de l'État numérique et des droits humains, de la situation en Haïti et de la prévention et de la lutte contre la torture. De plus, un projet de résolution sur la situation au Liban a été adopté par les membres, puis par la

plénière. Cette résolution fait état de la préoccupation profonde face à la dégradation sécuritaire depuis le 2 mars en lien avec le conflit opposant la coalition israélo-américaine à l'Iran et les risques d'occupation du territoire libanais par les forces israéliennes. L'APF condamne toutes les attaques dirigées contre les populations civiles ainsi que toute violation du droit international humanitaire, encourage les parties concernées à privilégier le dialogue et les voies diplomatiques afin de parvenir à une paix durable. Elle invite enfin les parlements de l'APF à soutenir les efforts humanitaires destinés aux populations affectées.

- Au sein de la Commission des affaires parlementaires, les députés ont pris connaissance du rapport sur l'éthique et la déontologie des parlementaires dans l'usage de l'intelligence artificielle. En complément, ils ont échangé avec des experts du Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires à propos des codes d'éthique dans les parlements francophones. Ils ont également reçu en audition le professeur titulaire de la Chaire en études parlementaires de l'Université du Luxembourg. Un projet de partenariat entre l'APF et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a été examiné et la mise en œuvre du corpus législatif sur les lanceurs d'alerte a été discutée.

Faire la promotion des activités de coopération de l'Assemblée nationale du Québec.

- La 9e édition de l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires francophones, qui se déroulera à Monaco à l'invitation du Conseil national de Monaco, du 19 au 23 octobre, a été publicisée. De nombreuses parlementaires provenant de diverses sections ont soumis leur inscription. Les thématiques abordées seront la gestion de la carrière, le leadership, la prise de parole en public, la santé des femmes et les jeunes femmes en politique.

- Des échanges ont eu lieu entre la présidente et le président de l'Assemblée nationale du Gabon. Étant donné leurs objectifs communs et l'historique d'excellente collaboration entre les institutions, il a été convenu de tenir la prochaine édition du Programme internationale de formation parlementaire (PIFP) au Gabon à l'automne prochain.

Prendre part aux échanges sur le thème du débat général : « Multilatéralisme et souveraineté des États ».

- Les parlementaires ont partagé leurs réflexions sur la thématique, laquelle a été choisie en raison des profondes mutations dues, entre autres, aux crises géopolitiques, aux tensions commerciales et aux conflits armés. Un expert a pris la parole afin de mettre la table avant les échanges. La présidente de l'Assemblée nationale a rappelé son attachement au multilatéralisme tout en soulignant qu'il doit évoluer. Il ne peut être perçu comme un mécanisme qui impose des solutions uniformes à des réalités diverses. Renforcer le multilatéralisme, ce n'est pas affaiblir la souveraineté, c'est créer les conditions permettant aux États d'agir ensemble lorsque les enjeux l'exigent tout en préservant leur capacité de décider librement de leur avenir.

Rencontrer les principaux partenaires de l'ANQ au sein de l'espace francophone et échanger sur les enjeux communs.

- La présidente de l'Assemblée nationale a rencontré le premier vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal, S.E.M. Malick Ndiaye. Ils ont discuté des enjeux de sécurité qui concernent l'espace francophone. Ils ont également parlé de la gouvernance de l'institution et de son influence dans le monde. Ce dernier deviendra premier vice-président de l'APF pour le mandat 2026-2028.

- La présidente de l'Assemblée nationale s'est entretenue avec le sénateur cambodgien Borith Ouch. Le sénateur l'a remerciée pour l'appui offert au Cambodge lors de la dernière réunion de la Commission politique, où une résolution sur le respect de l'intégralité territoriale du Cambodge a été adoptée à l'unanimité. Ils ont réitéré l'importance du respect de la souveraineté des États et du droit afin de maintenir la paix.

- La présidente a réalisé un entretien bilatéral avec le président de l'Assemblée nationale de Côte-d'Ivoire, S.E.M. Patrick Achi. Ce dernier a mentionné l'importance cruciale de l'accélération du développement pour le sous-continent de l'Afrique subsaharienne. Le président Achi a expliqué qu'il espère que la formation des jeunes ivoiriens pourra être facilitée par le Canada, tout en collaborant pour éviter la fuite des cerveaux, un problème majeur pour le continent africain. Il a aussi souligné que le déplacement des entrepreneurs dans l'espace francophone devait être facilité et qu'il souhaitait attirer des investisseurs canadiens en Côte-d'Ivoire. Finalement, les présidents se sont entretenus sur leurs attentes respectives pour l'APF et ont souligné l'importance d'ouvrir des espaces de dialogues afin de réfléchir à l'avenir de cette organisation.

- Un entretien entre une élue catalane et la présidente a eu lieu afin principalement d'échanger sur l'intention de la section de la Catalogne de demander à devenir un membre de plein droit de l'APF. La section est actuellement membre associé, mais souhaite s'investir davantage en francophonie.

- La présidente de l'Assemblée nationale et le président du Conseil fédéral suisse ont eu l'occasion d'échanger sur les projets d'intérêt commun ainsi que sur les moyens de renforcer les liens entre les deux parlements. Ces discussions ont permis de dégager des pistes de collaboration et de jeter les bases d'un partenariat plus structuré, qui pourrait favoriser l'établissement, à terme, d'une relation institutionnelle durable entre les deux assemblées. Les échanges ont également témoigné de la volonté commune de poursuivre le dialogue et d'explorer de nouvelles avenues de coopération parlementaire.

Échanger avec la Secrétaire générale de la Francophonie, Son Excellence, Madame Louise Mushikiwabo, sur les enjeux prioritaires dans l'espace francophone aux yeux de la section du Québec.

- La présidente de l'Assemblée nationale a adressé une question à la Secrétaire générale, comme suit : Dans un contexte où on assiste depuis récemment à une plus grande incertitude économique et commerciale et considérant que l'espace francophone constitue un levier économique majeur à l'échelle mondiale, elle lui a demandé quelles actions concrètes l'OIF entendait mettre de l'avant afin de tendre vers une plus grande intégration économique francophone, en tirant parti notamment de la croissance démographique en Afrique et de l'avantage concurrentiel que confère la langue française aux entreprises. La Secrétaire générale a répondu que la Francophonie doit faciliter les échanges entre ses membres. La valeur ajoutée de l'OIF se situe au niveau des petites et moyennes entreprises, qui ont exprimé des attentes d'accompagnement et de mise en commun. La prochaine mission économique de la Francophonie se tiendra les 6 et 7 octobre à Djibouti.

Soutenir la participation des jeunes participant au Parlement francophone des jeunes (PFJ)

- Deux jeunes Québécois ont pris part au PFJ, qui a réuni près de soixante participants issus de toutes les régions de la Francophonie. La députée de Bourassa-Sauvé a contribué aux travaux du PFJ en participant à une table ronde portant sur la thématique « Jeunes parlementaires et politiques publiques en faveur de la jeunesse : regards croisés ». Elle a également été appelée à présider les débats consacrés à l'adoption des résolutions du PFJ ainsi qu'à l'élection des porte-parole des jeunes participants.

Statistiques

350

participantes et participants

42

parlements représentés

Suivi

Le Bureau de l'APF se réunira à Ottawa du 18 au 20 janvier 2027. La prochaine Session se tiendra quant à elle au Luxembourg en juillet 2027.

Dépenses

Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et première vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)	
Transport	14 276,24 $
Repas	33,59 $
Hébergement	3 134.24 $
Divers	441,76 $
Sous-total	**17 885,83 $**

Marilyne Picard (Soulange) vice-présidente et rapporteure à la Commission politique	
Transport	12 304,32 $
Repas	536,91 $
Hébergement	2 741,53 $
Divers	571,57 $
Sous-total	**16 154,33 $**

Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure à la Commission des affaires parlementaires	
Transport	9 987,91 $
Repas	453,96 $
Hébergement	2 282,34 $
Divers	386,54 $
Sous-total	**13 110,75 $**

Madwa-Nika Cadet (Bourassa-Sauvé), 2e vice-présidente au Réseau des jeunes parlementaires	
Transport	9 095,96 $
Repas	371,01 $
Hébergement	3 134,24 $
Divers	441,76 $
Sous-total	**13 042,97 $**

Siegfried Peters, secrétaire général de l'ANQ et président de l'Association des Secrétaires généraux des parlements francophones (ASGPF)	
Transport	8 884,61 $
Repas	309,93 $
Hébergement	2 487,54 $
Divers	331,32 $
Sous-total	**12 013,40 $**

Madame Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente de l'ANQ	
Transport	10 764,36 $
Repas	266,19 $
Hébergement	3 134,31 $
Divers	414,88 $
Sous-total	**14 579,74 $**

Conseiller en relations interparlementaires et internationales	
Transport	7 934,80 $
Repas	273,22 $
Hébergement	1 910,68 $
Divers	415,25 $
Sous-total *	**10 533,95 $**

* Une partie des dépenses de mission a été prise en charge par la Région Amérique.

Conseillère en relations interparlementaires et internationales	
Transport	9 095,96 $
Repas	431,11 $
Hébergement	3 134,31 $
Divers	553,08 $
Sous-total	**13 214,39 $**

Représentants de la section du Québec au Parlement francophone des jeunes	
Transport	197,49 $
Repas	435,88 $
Divers	1192,64 $
Sous-total	**1 826,01 $**

Sous-totaux globaux	
Transport	82 542 $
Repas	3 112 $
Hébergement	21 959 $
Divers	4 749 $
Autres frais	833 $
TOTAL	**113 195 $**